

Compte-rendu du conseil d'école du 7 novembre 2014, 18h15/ 20h45

Personnes Présentes :

Municipalité :

Mmes Faro, conseillère municipale, 18h15, 19h30 ; Vaissière, Maire adjointe, 20h00/ 20h45 , Crespino responsable atelier long, Guenot coordinatrice du temps du midi en maternelle ; M. Duclovel responsable du secteur périscolaire de l'école, M. Verbrugge coordinateur des accueils de loisirs maternelles.

Parents d'élèves :

FCPE : Mmes Madej, Etesse, Calvez, Gaudé, Senoussi, Autret, Puchois, Routier, Herbin- Collot, Chrisment,

Education Nationale :

Directrice : Mme Coat

Enseignantes : Mmes Grelier- Pasquet, Megnint, Morand, Talvat, Deparis, Carré, Champié, Phavorin, Santoni, Claverie, Klenk-Met.

1. Organisation de la pause méridienne maternelle et élémentaire :

En maternelle, les animateurs récupèrent les enfants à 11h40, les petites section passent aux toilettes, puis vont manger à la cantine. Les MS et GS vont dans la cour et en activité (dont BCD le lundi), à 12h12 passage aux toilettes puis cantine. Il y a un chevauchement de 15 à 20 mn PS/ MS/ GS. Chaque classe a un animateur référent. Un cahier d'information a été mis en place, il recense tous les événements particuliers qui peuvent survenir sur le temps de cantine.

Les petites sections sont couchées entre 12h40 et 12h50 jusque 14h45. Les moyennes sections se reposent de 13h15/ 13h25 à 14h15, 14h20. Chaque classe a son dortoir.

Le mercredi, les grands vont s'allonger en salle de motricité durant 20mn pour un temps calme, les moyens et les petits sont couchés au dortoir.

Les élèves de PS et MS qui ne mangent pas à la cantine sont couchés à leur arrivée à l'école à 13h20/ 13h30 et levés à 14h45.

En élémentaire, Les enfants sont pris en charge dans la cour par 6 animateurs. Le temps de cantine est libre. Les enfants mangent quand ils le désirent, en fonction des activités. Les animateurs vérifient que chaque enfant a déjeuné.

Activités proposées : lundi, jeudi : arts plastiques, mardi, vendredi : arts du cirque : jeudi, vendredi : tennis de table dans le gymnase, BCD. Les enfants sont sollicités par les animateurs pour se rendre aux ateliers. Par temps froid ou pluie, les ateliers se déroulent dans le gymnase et 2 salles du CLAVIM.

Entre 130 et 135 enfants déjeunent à la cantine, 2 animateurs sont dans la cour, 1 au pointage et à la surveillance des toilettes. C'est un self, les animateurs invitent les enfants à goûter de tout et vérifient que tous les enfants ont mangé.

Une table de tri des déchets permet aux enfants d'aborder la notion de recyclage. Au 1^{er} trimestre, les CP mangent au début du service et apprennent à trier leurs déchets. L'objectif est d'en réduire la quantité et de les sensibiliser au gaspillage : jeux autour du gaspillage en collaboration avec les enseignants.

Lorsque les enfants n'ont pas d'atelier, ils peuvent aller en BCD ou dans la cour.

80 enfants mangent dès 11h45, 55 à 60 enfants dans les ateliers, ensuite ils descendent manger chacun leur tour, ils ont au moins 30 mn pour manger, ce qui est suffisant.

En raison du quasi doublement des effectifs, en début d'année il manquait des plateaux et de la vaisselle. Aujourd'hui cela a été corrigé.

La qualité des repas est correcte.

Mme Coat demande que les animateurs prennent les enfants, en maternelle, à 11h35 et 15h35 pour éviter le chassé-croisé avec les parents et assurer au mieux la sécurité des élèves. Il faut en faire la demande auprès de M. Jarry, directeur du CLAVIM. M. Verbrugge fera également remonter cette demande.

2. Le contenu des ateliers longs, des ateliers courts, le temps du goûter, les études :

La répartition des élèves se fait par trimestre.

Les ateliers longs :

Curieux de nature : le vendredi, travail autour de l'alimentation, du bio, des déchets organiques et de la pollution.

Intervenant ELIOR. Atelier trop statique, les enfants s'y

Danse: danse moderne, musique actuelle.

Scrap booking : Travail autour des photos, une demande d'autorisation sur les droits à l'image sera faite auprès des familles.

Bois : Pas adapté aux CP et aux CE1. Travail de menuiserie, les outils sont adaptés aux enfants, avec les protections qui conviennent.

Théâtre.

Les parents élus souhaitent un bilan des ateliers et une adaptation des contenus..

Au 2^{ème} trimestre les activités seront les mêmes. Les parents élus voudraient une augmentation du nombre d'activités proposées (2 par enfant) et voudraient connaître le contenu pédagogique des ateliers et le nom des intervenants pour pouvoir choisir parmi les activités proposées. A la différence des HTS de l'année passée, les activités sont payantes cette année.

Les ateliers courts :

Emploi du temps :15h45 les enfants descendent dans la cour, 5 mn de détente puis ils se répartissent entre ateliers courts et études.

16h00 ils remontent en classe, 16h05- 16h10 mise au travail.

16h40 rangement puis sortie pour ceux qui quittent à 16h45, goûter pour les autres.

16h45 accompagnement des enfants au goûter.16h50/55 lavage des mains.16h55 les enfants goûtent jusqu'à 17h10, ensuite rangement et nettoyage.

17h15 étude ou atelier court, 17h40 on range, 17h45 sortie.

Durée de l'étude ou atelier 1^{ère} heure : 40mn

Durée de l'étude ou atelier 2^{ème} heure 30mn.

Les études sont trop courtes pour que les devoirs et leçons soient faits correctement.

Les temps de rangement et de circulation n'ont pas été pris en compte. Le temps de goûter est trop court, les enfants n'ont pas le temps de se détendre.

En raison de la complexité de la gestion des ateliers et études, la composition des groupes d'ateliers ne peut changer pendant 10 semaines.

Pour l'équipe pédagogique, la priorité doit être mise sur le temps d'étude, 1 heure minimum, et le goûter qui devrait être plus long.

Aucun changement n'est prévu cette année. Mais un bilan sera fait suite aux conseils d'écoles et peut être des adaptations seront mises en place.

Descriptions des ateliers courts :

Lundi : informatique, débat, rythmes et chansons

Mardi : Anglais, capoeira, danse de salon, chants

Jeudi : jeux collectifs, vivre ma ville, yoga

Vendredi : mandala, je fais mes contes

3. Les effectifs de l'école

Maternelle : PS 30, PS 32, MS 29, MS/ GS27, GS 29, total 147.

Elémentaire : CPA 23, CPB 24, CE1 27, CE1/ CE2 27, CE2/ CM1 26, CM1/ CM2 25, total 150.

Total 297 élèves.

Les classes de petites sections sont surchargées, l'école ne peut plus accepter d'élèves de 3ans.

Pour avoir une ouverture de classe en cours d'année, il faudrait un grand nombre de nouveaux inscrits.

4. Le règlement intérieur

Voté à l'unanimité, il sera distribué aux familles dans les prochaines semaines. Pour les élèves de cycle 3, une charte concernant le bon usage d'internet, sera discutée et votée en classe.

Les élèves de maternelle bénéficient d'1 ordinateur par classe, en élémentaire 2 ordinateurs par classe. Une classe mobile avec 15 Ipad est à la disposition des enseignants.

5. Le temps de sieste

Les petites sections sont couchées de 12h55 à 15h00. Les moyennes sections de 13h30 à 14h25. Avec les nouveaux rythmes scolaires, la sieste est indispensable. Chez les petits et les moyens, il n'y a pas de récréation l'après-midi pour avoir un temps suffisamment long pour travailler après la sieste.

6. Projets de décloisonnement (échanges entre classes)

Des élèves de l'école élémentaire viennent lire dans les classes de maternelle : en amont

2 « grands » voient la maîtresse de maternelle et choisissent un livre. Ensuite ils préparent la lecture et des questions se rapportant à l'histoire puis ils viennent en maternelle lire.

Les CE1/ CE2 en MS ; les CM1 et les CM2 en PS. Les GS ont un projet littérature avec une classe de 6^{ème} du collège.

Le vendredi, les MS dansent avec les CE1. Les MS et les GS chantent en chorale le mercredi, les PS les rejoindront après Noël. En élémentaire tous les enfants chantent.

Il y a un projet d'arts visuels en élémentaire, le thème est les saisons. Un projet sciences pour le cycle 3, l'objectif est de regrouper tous les thèmes du CE2 au CM2 et d'acquérir une démarche scientifique : je pose une question, j'expérimente, je tire des conclusions.

Toutes les classes ont un projet jardinage.

Pour les sorties scolaires, chaque classe bénéficie d'un car par an, en raison du plan vigipirate, les sorties en métro ne sont pas recommandées. La réforme des rythmes scolaire a réduit le temps de classe l'après-midi, les sorties se feront en priorité le matin.

La classe de GS partira en classe externée au mois d'avril avec une classe de l'école Chabanne.

Arrivée de Mme Vaissière à 20h05.

7. Le Rased

Réseau d'Aide Spécialisée pour les Enfants en Difficulté, il n'y a pas de Rased à l'école Louise Michel. A la demande des enseignants, la psychologue scolaire peut venir observer les enfants dans leur classe, puis rencontrer les parents. Les enfants ne sont jamais pris en individuel sans l'accord des parents. La confidentialité et la neutralité sont de rigueur, il n'y a pas d'inscription de la rencontre avec le psychologue scolaire dans un dossier d'élève.

Les parents peuvent contacter la psychologue par mail.

8. Les Travaux

- La société responsable de la sonnerie et de l'éclairage a été mise en demeure pour réaliser les travaux nécessaires au bon fonctionnement de l'école.
- Les horloges demandées n'ont pas été installées, Mme Vaissiere s'engage à s'en occuper ainsi que l'installation de poubelles dans la cour de l'élémentaire.
- Les stores qui équipent les baies vitrées de l'école sont commandés électriquement. En cas de vent, ils se bloquent et on ne peut plus les baisser, y compris ceux des dortoirs de petites sections. Cela pose un sérieux problème pour la sieste, les enfants ont beaucoup de difficultés à s'endormir. Réponse de Mme Vaissière : elle s'en occupe.
- La cour de l'école élémentaire : le sol est gelé et reste gelé toute la journée par temps froid. Il est impossible de répandre du sel, les eaux de pluie servant à arroser les espaces verts. Par mesure de sécurité, les élèves ne peuvent aller en récréation. L'architecte propose de répandre des brisures de coquilles de noix sur le sol, pour l'instant, ce problème de gel n'est pas résolu.
La récréation pourrait, peut être se dérouler au boulodrome.
Les aménagements des terrasses et de la cour, des plantes grimpantes étaient prévues mais n'ont pas été installées.
- Les mares, situées dans le patio, sont profondes et peuvent être dangereuses en cas de chute. Mme Coat demande que des bordures y soient installées.

La séance est levée à 20h45.

La Directrice de L'école

Mme Senoussi pour La FCPE